



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le mardi 10 septembre 2013

REDECOUPAGE CANTONAL

Conformément à la procédure retenue au niveau national et à la circulaire du ministre de l'intérieur demandant aux préfets de recueillir l'avis des parlementaires et des grands élus et de se tenir à la disposition des forces politiques qui le souhaiteraient, le préfet du Val-d'Oise a reçu aux mois d'avril et de mai, les dix députés et les cinq sénateurs du département, le président du Conseil général ainsi que son prédécesseur, afin de recueillir leurs propositions, avis et observations avant l'élaboration du projet d'une nouvelle carte cantonale en application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013.

A l'occasion de ces échanges, Monsieur Axel Poniatowski a indiqué s'exprimer à la fois comme parlementaire et comme représentant départemental de l'UMP.

Monsieur Rachid Témal a également souhaité être reçu au nom du PS. Enfin quatre représentants de l'Association Départementale des Élus Communistes et Républicains ont également été consulté à leur demande.

L'ensemble des nombreuses observations formulées et les trois projets finalisés pour l'ensemble du département recueillis à l'occasion de ces entretiens, ont été communiqués au ministère de l'Intérieur.

A l'issue de cette phase de concertation, les services du ministère (bureau des élections et des études politiques) ont élaboré un projet qui a été transmis au préfet la semaine dernière.

Celui-ci a saisi le président du Conseil général, vendredi 6 septembre, du projet de l'État.

Dès lors l'assemblée départementale dispose réglementairement de six semaines pour délibérer et émettre un avis.

A l'issue de la procédure de consultation, le projet de décret sera transmis au Conseil d'État pour avis avant signature et parution.

